



Politique RSE Groupe Macif 2019



Essentiel pour moi



**Le groupe
Macif porte
originellement une
vision mutualiste
et humaine
de l'économie.**

Édito



Depuis sa création en 1960, le groupe Macif s'est toujours attaché à considérer et à maîtriser son impact sur l'économie, la société et l'environnement.

En tant qu'entreprise mutualiste, il est de notre responsabilité de concilier le progrès social et économique et la sauvegarde de l'équilibre naturel et durable de la planète.

Grâce à ses offres responsables, ses partenariats et sa politique d'investissement, notre Groupe dispose de formidables leviers pour agir concrètement dans les territoires au plus près des citoyens et de nos sociétaires.

Nous avons rassemblé ici nos principaux engagements pour le monde d'aujourd'hui et celui de demain.

PASCAL MICHARD

Président du groupe Macif

AGIR ENSEMBLE, AU BÉNÉFICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE, RESPONSABLE ET DURABLE

En tant qu'assureur aux valeurs mutualistes, la Macif place l'humain au centre de ses décisions et de ses actions, et ce, depuis sa création en 1960. Son modèle à but non lucratif, qui reverse une partie de ses bénéfices au service de l'intérêt commun, et sa gouvernance unique où chaque sociétaire est représenté, en attestent. Ainsi, la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) s'inscrit dans l'ADN mutualiste du Groupe. Des valeurs de solidarité et de citoyenneté, que la Macif véhicule depuis 60 ans.

► La politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

La politique RSE est ainsi portée par l'ensemble de ses activités (métiers, actions mutualistes, pratiques internes, etc.). La Macif se mobilise et agit pour promouvoir une économie sociale, solidaire, durable, ancrée au plus près des réalités du terrain.

► Nos engagements responsables

Ils s'appuient notamment sur des textes majeurs de l'entreprise (le Projet Mutualiste du groupe Macif et le Projet d'entreprise 2016-2020) qui ont posé les fondamentaux de ce qu'est une gouvernance mutualiste. Avant-gardiste, tous deux affirment dès 2015 le bénéfice d'une économie plus humaine, solidaire et responsable.

► Engagé pour les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Grâce à ses offres responsables, ses partenariats et sa politique d'investissement, le groupe Macif contribue, en 2019, aux 17 objectifs fixés par l'ONU à horizon 2030. Lutter contre la pauvreté, pour le travail décent, pour des modes de vie durables, contre le réchauffement climatique, pour la protection des milieux naturels... Autant d'engagements pris et soutenus par le Groupe depuis 2015.



« L'agenda 2030 de l'ONU avec ses 17 ODD a pour ambition de construire un monde meilleur : à la fois plus juste et plus durable ! »

193 pays membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté en septembre 2015 un programme de développement durable basé sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), à atteindre à horizon 2030.

6 ENGAGEMENTS RSE



Promouvoir une mobilité durable et inclusive

PAGE 05



Proposer des offres & services responsables

PAGE 07



Agir pour préserver le climat

PAGE 11



Investir pour une économie sociale et durable

PAGE 13



Favoriser l'accessibilité et la solidarité

PAGE 15



Véhiculer les bonnes pratiques

PAGE 17



Le groupe Macif impliqué dans la société

Au-delà de ses métiers, la Macif s'investit et dialogue activement aux côtés de partenaires — qu'ils soient politiques, institutionnels, associatifs ou de la société civile pour favoriser la généralisation de pratiques vertueuses et faire ainsi avancer la société vers plus de citoyenneté.

- Participation à l'élaboration de la **Charte Développement Durable de l'Assurance**, adoptée en janvier 2009 par la Fédération Française de l'Assurance (FFA).
- Pilote des travaux relatifs à l'élaboration du **Guide de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)**.
- Signataire des **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**, lancés par les Nations Unies.
- Membre actif et soutien depuis sa création du **Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI)** (voir page 6).



PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Derrière la notion de « mobilité » se profilent de nombreux défis : sociaux, économiques et écologiques. En tant que premier assureur automobile et leader de l'assurance Deux-roues en France⁽¹⁾, la Macif ne limite pas le sujet à un simple risque assurable mais l'envisage comme un véritable enjeu de société et d'environnement.

► Favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilité

Aujourd'hui les choix et les offres en matière de mobilité sont multiples. Il existe des alternatives aux véhicules essence ou diesel, de nouvelles motorisations moins polluantes (hybrides ou électriques), ou encore des modes de déplacement plus durables (auto-partage, co-voiturage, EDP⁽²⁾...).

La Macif, en tant que leader de l'assurance Auto et Deux-roues et en tant qu'entreprise aux valeurs mutualistes, a la responsabilité de **favoriser l'accès pour ses sociétaires** à des solutions en faveur d'une mobilité plus propre, plus sûre, solidaire et inclusive.

Que ce soit au travers de ses offres, avec des **garanties spécifiques** conçues pour encourager les déplacements durables (voir page 7), de ses **partenariats** avec des acteurs engagés sur le terrain, ou dans son **action mutualiste engagée auprès de ses sociétaires et des pouvoirs publics**, le Groupe participe activement à l'émergence de nouveaux modes de déplacement pour lutter efficacement contre les pollutions qui menacent la santé publique⁽³⁾ et sont la cause, en grande partie, du réchauffement climatique.

► Mobilité partagée : moins d'émissions de CO₂ et de particules fines

Grâce à des partenariats avec des start-up innovantes, le Groupe propose à ses sociétaires et clients des solutions de mobilité adaptées aux nouveaux modes de déplacements. Elles répondent à leurs nouveaux besoins (instantanéité, praticité, économie), tout en les encourageant à opter pour une mobilité plus solidaire et moins polluante. Le Groupe propose ainsi des services de **co-voiturage** (avec GoMore, leader européen du co-voiturage ou Mobicoop), **d'auto-partage** (avec Citiz, le premier réseau coopératif d'auto-partage, Communauto ou Ubbeqo) et des solutions **d'éco-mobilité** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



De 2008 à 2013, les niveaux de pollution de l'air dans les villes a augmenté de **8%**.

Source : étude OMS 2015

La pollution aux particules fines, c'est : **9%** de la mortalité annuelle en France et 2 ans d'espérance de vie en moins !

Source : étude 2016
Agence Santé Publique France

► Mobilité inclusive : mobilité pour tous, autonomie pour tous

La mobilité est étroitement liée aux problématiques d'accès à l'emploi, de solidarité et d'accompagnement des personnes les plus fragiles. En tant qu'acteur de l'ESS⁽³⁾, le groupe Macif est déjà fortement investi dans ses problématiques. Il soutient de nombreuses associations œuvrant pour **l'inclusion sociale et le désenclavement territorial** :

Wimoov, partenaire mobilité Macif depuis les années 2000, est le leader de la mobilité inclusive en France. Ce sont des plateformes d'accueil, conseils et accompagnement qui permettent aux personnes fragilisées de devenir ou de rester mobiles (demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, personnes en insertion professionnelle, seniors, etc.).

Rézo Pouce, soutenu dès 2015 par la Fondation d'entreprise du groupe Macif, est un service d'autostop sécurisé et solidaire accessible dans plus de 2000 communes partout en France. Une solution pour désenclaver les territoires ruraux et lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale.

⁽¹⁾ 1^{re} société d'assurance en nombre de contrats auto en France avec 6 millions de contrats, dont 780 000 contrats deux roues (chiffre au 31/12/2018 englobant les 50 cm³, voitures, 125 cm³ et > 125 cm³).

⁽²⁾ EDP : Engins de Déplacements Personnels

⁽³⁾ ESS : Économie Sociale et Solidaire.



+ 8 millions de personnes rencontrent des difficultés pour se déplacer quotidiennement

1 Français sur 4 a déjà dû refuser un travail ou une formation faute de moyen de déplacement

Source : Sondage 2017 Elabe - Laboratoire de la mobilité inclusive - LMI



Une mission de conseil auprès des pouvoirs publics

La Macif a soutenu, dès sa création en 2014, le **Laboratoire de la Mobilité Inclusive** (LMI) qui vise à promouvoir une mobilité accessible à tous par l'expérimentation, l'innovation, les réflexions prospectives et des actions de veille et de lobbying. Il réunit des entreprises, administrations, ONG et porteurs de projet autour des enjeux de société majeurs sur la thématique des transports et de l'accès à la mobilité pour tous.

Dans ce cadre, la Macif a participé aux **Assises nationales de la mobilité** en septembre 2017 et contribué à l'élaboration de la nouvelle **Loi d'Orientation des Mobilités** (LOM). Cette loi engage une transformation profonde : améliorer concrètement la mobilité au quotidien, de tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des solutions de transports plus efficaces, plus propres et plus accessibles.



PROPOSER DES OFFRES & SERVICES RESPONSABLES

Face aux grandes transformations, qu'elles soient sociologiques ou environnementales, le Groupe innove sans cesse pour proposer des produits et services responsables. Sans garantie inutile et au prix le plus juste, ils donnent aux sociétaires les moyens d'agir sur leur santé et en faveur de l'environnement.

► Mobilités : Automobile et Deux-roues

Premier assureur automobile en France et leader de l'assurance deux-roues, il est de la responsabilité de la Macif d'adapter ses offres et ses services associés en matière de mobilité. Le Groupe soutient ainsi l'émergence de solutions alternatives moins polluantes, plus solidaires et plus économiques.

- Le contrat **Garantie Accident⁽¹⁾**, couvre les dommages corporels en cas d'accident de circulation pour tous les modes de déplacement éco-mobiles. Il protège le sociétaire et ses proches qu'ils soient piétons, cyclistes, covoitureurs, propriétaires ou non du véhicule.
- Les contrats **d'assurance Auto et Moto⁽¹⁾** couvrent sans surcoût la batterie électrique de tous les véhicules (auto et deux-roues) comme partie intégrante et avec les mêmes garanties que le reste du véhicule.
- **La politique tarifaire «verte»** de la Macif offre une tarification plus avantageuse pour les véhicules à source d'énergie renouvelable ou moins polluants. Il encourage ainsi le développement des véhicules électriques et hybrides dans le parc automobile français. À fin 2018, la Macif assurait ainsi près de 53 000 véhicules (2 et 4 roues) à énergies hybride et électrique.

⁽¹⁾ Garanties accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

► Santé et Prévoyance

Santé, un droit accessible à tous

Engagée pour défendre l'accès au plus grand nombre à la santé et lutter contre le renoncement aux soins, la Macif propose des contrats santé qui intègrent les critères réglementaires en vigueur. Ils permettent à tous d'accéder à une couverture santé de qualité, avec des contrats responsables, adaptés aux moments de vie et au meilleur prix. **Les contrats santé Macif suivants sont enrichis de services et réseaux de soins en faveur de la baisse du reste à charge :**

- Garantie Santé, Garantie Santé Territoriaux ;
- Garantie Santé Entreprises et Garantie Santé des Indépendants.

La Macif met également en place deux dispositifs qui répondent aux réformes structurantes du secteur de la santé :

- Le 100% Santé intégré dans l'ensemble des contrats santé responsables Macif⁽²⁾ ;
- La complémentaire Santé Solidaire (CSS), nouveau dispositif qui a fusionné au 1^{er} novembre 2019 les systèmes CMU-C et ACS, proposée aux adhérents des complémentaires santé de Macif-Mutualité, Apivia Mutuelle et MNFCT, mutuelles du groupe Macif.

Prévoyance

Impliquée sur la thématique de la perte d'autonomie ⁱ depuis plus de 15 ans, la Macif propose le **contrat Garantie Autonomie Dépendance** (GAD) pensé pour s'adapter aux parcours de vie et favoriser le maintien à domicile. Cette innovation a été primée⁽³⁾ lors des Argus d'Or de l'Assurance 2019. La Macif est également l'un des premiers assureurs à proposer des services spécifiques dédiés aux aidants.

Grâce à son programme **Aidants&Aidés**, elle propose à l'assuré aidant d'un proche ou à l'aidant de l'assuré dépendant de bénéficier de prestations de services et d'assistance dédiées à leurs besoins (voir page 16).

⁽²⁾ Dispositif permettant de bénéficier d'un remboursement total soit zéro euro de reste à charge sur une sélection d'équipements en optique et dentaire au 01/01/2020 et en audiologie à compter du 01/01/2021.

⁽³⁾ Catégorie Assurance de personnes - Santé/Prévoyance individuelle - Argus de l'assurance.



La dépendance ou «perte d'autonomie», définie comme l'incapacité partielle ou totale d'accomplir seul certaines activités de la vie quotidienne, touche aujourd'hui **1,3 million** de personnes âgées en France.

Source : édition 2018 de l'Observatoire de la Mutualité Française



► Habitation et vie quotidienne

Faciliter la transition vers un habitat durable

Pour favoriser l'émergence d'équipements domestiques plus économes et durables, la Macif **assure, avec son contrat Habitation, sans supplément de cotisation, et indemnise en valeur à neuf** (en cas de sinistre) les équipements tels que les panneaux solaires, installations photovoltaïques, éoliennes domestiques, ou encore systèmes de récupération d'eau de pluie.

Elle propose un **Crédit Développement Durable**⁽¹⁾, afin de faciliter l'acquisition d'équipements de développement durable ou le financement de travaux d'économies d'énergies éligibles au crédit d'impôt (travaux d'isolation thermique, chaudières à basse température, etc.).

D'autre part, via le **Service Travaux Macif**, les sociétaires peuvent accéder à des prestataires et artisans référencés pour les travaux de rénovation, en s'engageant sur la qualité, les prix, la durée des travaux et le respect des normes environnementales en vigueur.

Prévenir les risques d'accident à domicile

Avec sa politique de Prévention, la Macif s'engage pour la protection de ses sociétaires contre les accidents de la vie courante notamment via des ateliers de sensibilisation et d'information :

Risque incendie domestique

Avant même que l'installation de détecteurs de fumée ne soit rendue obligatoire, la Macif a mené, dès 2009, une réflexion sur **la généralisation des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF)** ayant pour objectif de réduire de 50% les sinistres déclenchés par le feu. La Macif est par ailleurs le premier assureur à proposer **un KIT « détecteur de fumée » adapté et labellisé pour les personnes sourdes et malentendantes.**

Prévenir les risques climatiques

Avec le réchauffement climatique, les phénomènes naturels extrêmes (inondation, canicule, grêles, violents orages...) se multiplient en intensité et en fréquence. Les conséquences financières et humaines étant toujours plus lourdes pour les populations. De nombreuses actions de sensibilisation sont réalisées par le groupe Macif pour **une meilleure prise en compte de ces risques.**

En plus des ateliers et réunions d'informations régulières, le Groupe a réalisé des guides pédagogiques destinés aux assurés situés dans des communes à risque afin de leur rappeler les bons gestes à adopter face aux variations climatiques et aux risques naturels. ⁱ



ⁱ La Macif est engagée en tant que partie prenante dans la Mission Risques Naturel (MRN) pour la connaissance et la prévention des risques naturels. www.mrn.asso.fr

► Finance / Épargne

Donner du sens à son épargne

Convaincue de l'intérêt de donner du sens aux placements et à l'épargne de ses sociétaires, la Macif propose des produits d'épargne socialement responsables. Avec **l'épargne solidaire**, le sociétaire soutient financièrement des entreprises ou des associations développant des projets concrets à forte utilité sociale et environnementale, tout en faisant fructifier son capital. Accès au logement, créations d'emplois, transition énergétique, aide aux pays en développement... l'épargne solidaire permet d'agir concrètement en faveur de causes citoyennes et de la transition énergétique.

- **Livret Solidaire Macif** : lancé en 2017 et labellisé Finansol⁽²⁾, il permet à ses détenteurs de reverser tout ou partie de ses intérêts générés à l'association caritative de son choix : les Restos du Coeur, le Samusocial de Paris et le Secours populaire.
- Mutavie, filiale d'assurance-vie du groupe Macif, lance en 2019 deux nouvelles Unités de Compte (**OFI actions Climat et OFI actions Economie Positive**) pour proposer un panel plus large d'investissements responsables à ses sociétaires et étoffer ainsi son offre pré-existante (**OFI actions Solidaire**) avec des choix d'entreprises investies dans la transition énergétique et plus largement en faveur de la planète.

⁽²⁾ Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du Livret Solidaire Macif. www.finansol.org



Cafés mutualistes RSE : des rencontres pour informer et agir

Au-delà de son offre de produits et services, la Macif accompagne ses sociétaires pour répondre aux évolutions des modes de vie et faire face aux enjeux environnementaux et sociétaux. **Les « Cafés mutualistes RSE »** organisés partout en France visent ainsi à informer et à sensibiliser les sociétaires, comme le grand public, sur des sujets qui les touchent en matière d'environnement, de solidarité, de mobilité, d'habitat ou de finance durable.

Donner du sens à son épargne, adopter des modes de déplacement plus économes et durables, s'initier aux éco-gestes chez soi, s'engager dans une association... tous les sujets d'intérêt général ont vocation à être abordés afin de promouvoir les meilleures pratiques et les messages positifs en matière d'environnement et de solidarité. Les « Cafés mutualistes RSE » ont lieu tout au long de l'année dans les régions, grâce à la mobilisation des délégués Macif de proximité et des partenaires locaux. Ces rencontres apportent des solutions concrètes et innovantes afin de faire évoluer les comportements, pour un monde plus durable.



AGIR POUR PRÉSERVER LE CLIMAT

Conscient des enjeux et de l'urgence liée aux bouleversements environnementaux, le Groupe s'implique à travers ses investissements, ses partenaires et ses offres pour lutter contre le réchauffement climatique ⁱ et pour la biodiversité.

► Engagement Climat : investir pour la transition énergétique et l'innovation verte

Énergies renouvelables, mobilité durable, technologies vertes, protection des océans, gestion durable des forêts, immobiliers certifiés environnemental...

Le Groupe investit dans les domaines et les secteurs de l'économie réelle qui avancent dans le bon sens : celui du climat et d'un monde plus durable. En 2018, ce sont **5,35 milliards d'euros** qui ont été investis par le Groupe, dans des entreprises qui contribuent activement à la lutte contre le réchauffement climatique :

- Innovation et transition énergétique: 4 056 M€
- Écosystèmes et biodiversité: 183 M€ dont 126 millions investis pour la protection des Océans
- Immobilier certifié: 1 114 M€

Une stratégie d'investissement responsable pour le Climat ciblée et performante qui lui permet de contribuer concrètement à l'ODD n°13 de lutte contre le réchauffement climatique (voir page 4).

► Des partenariats stratégiques avec des associations environnementales

En plus de partenariats en faveur d'une mobilité responsable et moins polluante (voir page 5), la Macif soutient différentes initiatives et acteurs engagés localement pour la préservation du climat et de la biodiversité :

● **Surfrider Foundation Europe**, association européenne pour la protection de l'Océan, du littoral, des rivières et des usagers. La Macif soutient deux programmes d'action : le suivi de la prolifération de l'algue invasive *Ostreopsis Ovata* en méditerranée et la lutte contre les déchets plastiques qui polluent les rivières et l'Océan.

i **Trois axes forts du Groupe pour agir en faveur du Climat :**

Contribuer à la performance environnementale dans nos métiers et dans nos offres ;

Financer le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique « bas carbone ».

Protéger avec nos partenaires terrain les écosystèmes et la biodiversité sur terre et en mer.

● **Aquitaine Landes Récifs**, association de protection et d'étude de la faune aquatique du littoral qui oeuvre pour la réimplantation de récifs coralliens

● **World CleanUp Day**, la journée mondiale du nettoyage, soutenue par la Macif dès sa première édition en France. En 2018 l'opération a permis de mobiliser plus de 200 000 citoyens qui ont collecté 600 tonnes de déchets dans plus de 3 000 sites en France en 1 jour.

● **« Océan, une plongée insolite »**, une exposition proposée par le **Muséum national d'Histoire naturelle** dont la Macif a été mécène exclusif. L'objectif étant de dévoiler les mystères du monde marin et de sensibiliser les populations à la préservation des océans et de la biodiversité marine.

● **Énergie partagée**, association engagée dans les territoires pour soutenir les initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique pour une économie réelle « bas carbone ». La Macif soutient l'association depuis 2017 pour ses projets citoyens de production d'énergie renouvelable.



5% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde sont les conséquences d'une mauvaise gestion des déchets.

Source : Chiffres 2016 - Banque Mondiale - issu du rapport « What a Waste 2.0 »

Chaque année ce sont **13 millions** de tonnes de plastiques en plus dans l'Océan.

Source : rapport PNUE 2018



Protéger la santé des océans, c'est protéger le climat

Assurance, formation, prévention, RSE et course au large... Depuis près de 50 ans, la Macif est intimement liée à la mer. C'est donc naturellement qu'elle a décidé de renforcer son engagement en faveur de la protection de l'Océan qui s'inscrit dans sa **stratégie Climat** de lutte contre les causes du réchauffement climatique et ses conséquences. En 2019, elle soutient l'exposition du **Muséum National d'Histoire Naturelle « Océan, une plongée insolite »**, concrétise un partenariat avec **Surfrider Foundation Europe** (voir ci-dessus), et renforce sa participation à des événements de sensibilisation du grand public tels que **« La mer XXL »** à Nantes, exposition interactive dédiée à la découverte et préservation des océans. En 2018, ce sont 125 millions d'euros qui ont été investis par le Groupe dans le programme « Océan » de **la Banque mondiale** qui prône l'accès à l'eau potable et la bonne santé de nos océans.



INVESTIR POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET DURABLE

Pour répondre aux grands enjeux actuels de société et de préservation de l'environnement, le groupe Macif investit depuis plus de 20 ans, dans les territoires et au plus près des citoyens, en faveur d'une économie plus humaine et d'un monde plus durable.

► La politique d'Investissement Socialement Responsable

En signant dès 2016 les Principes d'investissement responsable (PRI) des Nations Unies ⁱ, le groupe Macif renforce sa politique d'Investissement socialement responsable (ISR) qui fait écho aux valeurs et principes portés par le Groupe depuis soixante ans : agir et investir pour une économie sociale et durable.

En tant qu'investisseur de long terme, le groupe Macif met en œuvre une gestion responsable de l'ensemble de ses actifs et dispose ainsi d'un formidable levier pour agir positivement sur l'économie réelle. Sa politique et ses choix d'investissements sont guidés par la prise en compte rigoureuse de **critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG)**. Il se mobilise et renforce ses investissements pour une transition énergétique « bas carbone » et pour l'innovation verte.

L'intégralité des modalités de prise en compte de ces critères ESG sont détaillées dans le rapport Investissement Responsable 2018 du Groupe.

► Des offres pour encourager l'investissement responsable de ses sociétaires

Le groupe Macif propose à ses sociétaires des produits d'épargne solidaire labellisés Finansol et commercialise, via sa filiale d'assurance-vie Mutavie, une offre grand public avec des fonds en unités de compte bénéficiant de l'analyse ESG d'OFI AM.

ⁱ **Le groupe Macif intègre la liste des « Leaders Group 2019 ».** Reconnu pour la qualité de ses pratiques en matière d'investissement responsable, le Groupe intègre la liste des 47 acteurs économiques mondiaux, dont 7 Français, identifiés par les PRI.

En savoir plus : www.unpri.org



► 3 piliers de l'investissement socialement responsable :

1

Le Social, en favorisant les entreprises engagées pour la **santé publique, pour la réinsertion par l'emploi et contre le travail des enfants**. En complément des exclusions réglementaires (entreprises qui produisent des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions), le groupe Macif a ainsi décidé d'exclure les fabricants et producteurs de tabac de ses investissements en direct. Il a poursuivi en 2018 un dialogue poussé avec des entreprises en portefeuille pour contribuer à lutter contre le travail des enfants qui touche actuellement près de 152 millions d'enfants dans le monde.

2

L'Environnement, avec le financement d'entreprises qui contribuent activement à la **transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique** à hauteur de 5,35 milliards d'euros en 2018. Le groupe Macif a renforcé son engagement pour le Climat (*voir page 11*) en excluant par exemple de ses investissements en direct les plus gros développeurs de centrales à charbon cités dans la *Coal Plant Developers List d'Urgewald*, et en cherchant à évaluer l'alignement des entreprises qu'il finance avec le scénario énergétique mondial établi par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour atteindre l'objectif 2°C.

3

La Gouvernance, avec l'exercice de droits de vote en Assemblée Générale. En possédant des actions dans son portefeuille d'actifs, le groupe Macif détient des droits de vote dans certaines sociétés. La majeure partie des investissements en actions cotées est réalisée via des fonds. La politique de vote applicable s'inscrit dans la volonté permanente du Groupe d'exercer un rôle de contrôle et d'amélioration de la gouvernance des émetteurs et de contribuer à une meilleure responsabilisation des entreprises.

+

Fonds Territoires Innovants, investir au plus près des citoyens

Depuis plus de vingt ans, le groupe Macif s'engage à développer un modèle associant performance économique, sociétale et environnementale. En 2014, c'est sous son impulsion qu'est créé le **Fonds Territoires Innovants**^(*). L'objectif est de soutenir financièrement les PME françaises innovantes et agissant pour une économie plus durable et solidaire. Ce Fonds d'investissement territorial dans l'économie réelle soutient déjà plus de 150 entreprises depuis sa création. Depuis 2017, 10% des investissements sont consacrés au soutien d'entreprises engagées dans la lutte contre le changement climatique.

(*) Fonds géré par Swen Capital Partners, la filiale du groupe OFI spécialisée dans l'investissement en non coté.



FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET LA SOLIDARITÉ

Fidèle à ses valeurs mutualistes, la Macif agit concrètement pour ses sociétaires en situation de fragilité. Elle s'engage à favoriser l'accessibilité à l'assurance aux personnes en situation de handicap, à accompagner les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants, et propose des dispositifs de solidarités uniques en cas de coups durs.

► Macif Egalis : un programme d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et leurs proches

Dans son réseau d'agences ou par le biais de ses conseillers, la Macif veille à l'accueil de tous et à la protection de chacun. Avec ses clients en situation de handicap, elle favorise l'accès à l'information et s'adapte aux situations particulières en proposant des modes de communication spécifiques.

Elle a été la première société d'assurance en France à avoir rendu ses services téléphoniques accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce aux équipes d'interprètes en LSF (Langue des Signes Françaises) de Sourline. Avec HandiCaPZéro, la Macif devient également la première société d'assurance à proposer gratuitement un service d'adaptation en braille et en caractères agrandis ou CD audio à ses sociétaires non et mal-voyants.



Aidants : les chiffres clés:

- Plus de 11 millions d'aidants en France
- 64% des aidants ignorent qu'ils sont aidants
- 52% des aidants travaillent

Source : Fondation APRIL - Institut BVA, Baromètre des Aidants, 2018

La Macif s'engage au travers de ses offres et services à prendre en compte les besoins spécifiques des plus fragiles

afin de leur garantir la meilleure protection possible. Elle propose par exemple des assurances pour les fauteuils roulants et les aménagements du véhicule sans supplément de cotisation, pour les prothèses auditives, ou prend en charge des frais vétérinaires d'un chien guide ou d'assistance en cas de maladie ou d'accident(*)...

Cette ambition d'une accessibilité universelle s'inspire des valeurs mutualistes du Groupe, et se décline à travers des actions de terrain partout en France à la rencontre des plus fragiles. Le Groupe participe notamment aux Salons Autonomic, propose des stages de conduite ou de premiers secours pour les personnes sourdes. En parallèle, il œuvre aux côtés d'associations et acteurs du monde du handicap pour la reconnaissance du droit à la citoyenneté et à l'autonomie pour tous.



► La Macif, pionnière dans son engagement en faveur des aidants

Depuis 2002 la situation des proches qui viennent en aide à une personne fragilisée par un handicap, la maladie ou la dépendance, est au cœur de ses préoccupations. Elle est notamment à l'initiative de l'organisation des premiers états généraux « Aidants&Aidés » en 2010. En 2007, elle crée le premier site internet dédié aux aidants, www.aveclesaidants.fr, avec l'ambition de mettre à leur disposition un maximum de solutions et d'informations pratiques ainsi qu'un forum d'échange avec des professionnels. Le Groupe fait ainsi figure d'éclaireur sur cet enjeu de société, où sa mission consiste à sensibiliser les pouvoirs publics et à offrir des solutions assurantielles adaptées aux plus de 11 millions de Français concernés

Les contrats Garantie Santé ainsi que Garantie Autonomie et Dépendance, assurés par Macif-Mutualité, incluent des prestations de services et d'assistance dédiés aux aidants.

Afin de faciliter leur quotidien et de les soulager, ils permettent, par exemple, de bénéficier d'aide administrative, d'aide à domicile ou encore d'une aide au répit et d'une assistance psychologique(*).

(*) Garanties accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

Pour amplifier son action dans la société et contribuer à une prise de conscience citoyenne, le Groupe soutient et s'associe à de nombreux projets qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte des difficultés auxquelles les aidants sont confrontés.

2009

Création du programme Aidants & Aidés

En 2009 il renforce son engagement en faveur de ces populations en créant le **programme Aidants & Aidés** afin de militer aux côtés de partenaires et d'intervenants, issus notamment du monde médical, social et associatif, pour passer de la réflexion à l'action.

2010

Partenaire de la Journée nationale des aidants

Depuis 2010, la Macif est **partenaire de la Journée Nationale des Aidants**, et organise à cette occasion, des événements sur tout le territoire pour aller à la rencontre des aidants.

2014

Création d'un service de répit à domicile

En 2014, la **Fondation d'entreprise du groupe Macif** et l'association de service à domicile UNA Isère, ont lancé ensemble une expérimentation sur un service de répit à domicile. Inspiré du baluchonnage québécois, l'objectif est de permettre au proche aidant de se **libérer** du temps sans modifier les habitudes de vie de la personne accompagnée.

2017

Publication du guide pratique « Être aidant et travailler »

Pour aller plus loin, le **Groupe publie en 2017 le guide pratique « Être aidant et travailler »** avec le soutien de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, apportant ainsi des réponses et solutions à plus de six millions d'aidants qui maintiennent parallèlement une activité professionnelle. Il soutient également la publication de 3 livres de témoignages d'aidants.

2019

Publication du guide de l'aidant

En 2019, la Macif publie **« le guide de l'aidant »** pour aider les sociétaires et le grand public à identifier et connaître les bons interlocuteurs et les dispositifs existants. Ce guide est accessible sur le site aveclesaidants.fr et macif.fr.



Toujours plus de solidarité

Pour traduire la solidarité en action, la Macif met en place des dispositifs de solidarité uniques :

- La **Prestation Solidarité Chômage** ⁽¹⁾ consiste à prendre en charge une partie des cotisations d'assurances afin de permettre au sociétaire, en situation de chômage et de perte significative de revenus, de continuer à assurer sa famille, son véhicule, son logement, sa santé...
- Le **Fonds de Solidarité (Fonso)** ⁽²⁾ permet aux sociétaires de la Macif de faire face à une difficulté liée à un préjudice, un sinistre IARD, mais non pris en charge par la mutuelle d'assurance.
- Le **Fonds d'Action Sociale** ⁽²⁾ permet l'attribution d'une aide exceptionnelle aux adhérents en Santé et Prévoyance de Macif-Mutualité et d'Apivia Mutuelle, ainsi qu'à leurs ayants-droit. Cette aide s'adresse aux adhérents qui se retrouvent face à des difficultés pécuniaires, lorsque les garanties du contrat n'ont pu être mises en jeu ou qu'elles ne couvrent pas la totalité de la dépense.

⁽¹⁾ Prestation non rétroactive et soumise à conditions.

⁽²⁾ Aides exceptionnelles attribuées après étude du dossier.



VÉHICULER LES BONNES PRATIQUES

Être un groupe résolument mutualiste, reconnu pour la compétitivité et l'accessibilité de ses solutions de protection et d'accompagnement tout au long de la vie, implique l'ensemble des salariés et des élus.

► Une gestion responsable des ressources humaines

Avec plus de 10 000 collaborateurs, le Groupe est conscient de sa responsabilité d'employeur. Il mène des actions concrètes, *via* sa politique RH et de promotion de la diversité, qui permettent à chacun d'exprimer son talent au travers de son identité, ses différences et ses compétences. **Dès 1999 la Macif signe son premier accord handicap et c'est en 2007 qu'elle met en place une politique RH inclusive en matière de diversité.** Depuis, elle ne cesse de s'impliquer en faveur de l'égalité des chances.

Égalité professionnelle

En 2018, le Groupe obtient le score global de 89/100 pour l'index **égalité salariale homme/femme** – ce taux permet d'évaluer les différences de rémunération dans chaque entreprise. La même année, il dépasse son objectif en comptabilisant dans ses effectifs plus de 6% de **personnes en situation de handicap** en CDI. Fortement **impliqué auprès des jeunes**, le Groupe accompagne chaque année plus de 100 jeunes en contrat d'apprentissage. En parallèle, il renforce son action en 2019 en devenant partenaire privilégié du Programme « **Quartier Prioritaire de la Ville** » de l'IFPASS, acteur majeur de formation dans le domaine de l'assurance qui promeut l'égalité des chances.

Évolution des compétences et accompagnement

Le Groupe se donne également comme mission d'accompagner le développement des savoirs-faire et compétences de tous ses collaborateurs, à travers sa **politique de formation**. En 2018, 91% des collaborateurs Macif ont bénéficié de formations spécifiques visant à les faire évoluer dans leurs métiers⁽¹⁾. Chaque catalogue de formation contient un passage visant à sensibiliser les managers et les collaborateurs à la diversité.

⁽¹⁾ Chiffre issu du bilan social 2018 UES Macif, concernant la population des CDI et CDD

Bien-être au travail

Le Groupe met en place des mesures innovantes pour permettre à ses salariés de mieux **concilier les temps de vie**. Par exemple, les **salariés « aidants »** de la Macif peuvent bénéficier de mesures dédiées (aménagement du temps de travail, don de jours, formation spécifique). Le **télétravail**, déployé en 2019, est également une initiative prise afin de permettre à ses salariés de mieux gérer leur temps (trajet domicile-travail) et de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Une formation spécifique « **Gérer son temps avec efficacité** » est également proposée dans le cadre du catalogue de formation notamment pour aider les collaborateurs face à un changement de vie (parentalité, mobilité professionnelle, etc.). En outre des expérimentations sont menées pour aider les parents de jeunes enfants (partenariats avec des réseaux de crèches, places en crèches d'urgence, accès à une application de baby-sitting) et pour faciliter l'accès à des services à la personne.

Engagement sociétal

La Macif souhaite valoriser le **mécénat de compétence** et l'expérimente auprès de collaborateurs volontaires. Entre cohésion interne, satisfaction et motivation des salariés, le mécénat de compétences s'inscrit au cœur des problématiques RSE des entreprises. Enfin, pour aller plus loin, la Macif propose aux salariés qui le souhaitent de réaliser chaque mois un **microdon** de 1 à 20€, prélevé directement sur le salaire, pour soutenir une association (choix entre 5 associations présélectionnées).



► Améliorer notre empreinte environnementale

Énergie et impact climatique

Le Groupe s'est fixé pour objectif de réduire de 30% sa consommation d'énergie d'ici 2025 (VS 2016).

Une **campagne interne de sensibilisation aux éco-gestes** et une mobilisation de l'ensemble des salariés du Groupe  pour la réduction des consommations, notamment énergétiques, a débuté à l'automne 2017 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2018. **Limiter les impressions, maintenir la température idéale dans son bureau (entre 19 C° et 21 C°), supprimer ses e-mails régulièrement et limiter les pièces jointes,...**

autant d'actions que chaque salarié est en mesure de réaliser quotidiennement pour contribuer à réduire l'impact environnemental. En outre, le Groupe a fait le choix de souscrire à la **première offre en France d'électricité garantie d'origine Energies Renouvelables** avec le contrat « Kwh Equilibre ».



Une plateforme dédiée (Deepki) a été mise en place en interne afin de permettre aux responsables immobiliers de suivre les consommations énergétiques et de visualiser les factures énergétiques en temps réel.

Émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels

Dans le cadre des déplacements professionnels de ses salariés et de sa politique environnementale, le Groupe s'attache à **réduire les distances parcourues par ses salariés** (notamment par la promotion de la visioconférence); et à **augmenter la part des modes de transports alternatifs** plutôt que l'usage de la voiture et de l'avion. D'autre part, il s'engage à **utiliser des véhicules moins polluants**: le comité de direction du Groupe a acté la sortie du diesel dès 2019 pour tout nouveau véhicule de service ou de fonction acquis.

Gestions des déchets et du papier

Le tri constitue la première étape dans le processus de réduction et de **transformation des déchets**. À ce titre, fin 2018, un groupe de travail a été mis en place afin de piloter la gestion des déchets de l'ensemble des sites du groupe Macif. La baisse de la **consommation de papier** constitue un deuxième axe d'action. Pour cela, le Groupe développe **l'impression bureautique économe** en généralisant les imprimantes recto-verso et en sensibilisant les collaborateurs. Il propose aussi **l'avis d'échéance électronique** à ses sociétaires ce qui a permis d'en convertir 11% à ce mode d'envoi.

Le **traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques** est également pris en charge (retraitement du matériel informatique et des cartouches d'encre). Il a, dans ce cadre, signé un partenariat avec les Ateliers du Bocage, branche de la Fondation Emmaüs, et la société SITA.

Politique d'achats et relation fournisseurs

Chaque année, le Groupe consacre près de 300 millions d'euros aux achats de produits et de prestations de services. La politique du groupe favorise au maximum **les partenaires partageant ses valeurs** et privilégie les solutions inscrites dans une **logique de développement durable**. De nombreuses actions sont mises en place comme la création d'un code de déontologie pour les acheteurs; l'intégration d'un questionnaire sur la responsabilité sociale et environnementale dans tous les appels d'offres; ou encore la sollicitation de sous-traitants issus de l'économie sociale et solidaire lorsque cela est possible.



Déclaration de performance extra-financière (DPEF)

Le groupe Macif choisit de **publier volontairement** une analyse des risques extra-financiers qui se conforme aux exigences de la directive européenne 2014/95/UE transposée en droit français. Cette transposition vient modifier les précédentes obligations de reporting en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) applicables selon l'article 225 de la loi Grenelle 2.

L'ensemble des données et engagements RSE sont ainsi recensés dans la DPEF.

Cette déclaration de performance extra-financière est intégrée dans le rapport de gestion du Groupe consultable sur le site macif.fr.



Suivez-nous sur :  www.macif.fr |  @GroupeMacif |  MACIF Groupe |  @MacifAssurances

MACIF MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond - 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr). Plus d'infos sur www.macif.fr

MACIF SGAM, société de groupe d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond - 79000 Niort. Identifiée sous le numéro unique 493 754 261.

CRÉDITS PHOTOS : FSR GraphicObsession, Lucidio Studio Getty images, Macif / Mourad Chefai, Maskot / GraphicObsession, Eric Audras / Onoky / GraphicObsession, FSR GraphicObsession, Shutterstock, Hero Images / GraphicObsession / Laetitia Striffling Photononstop